

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Convocation du **11/06/2026**

Conseillers en exercice : **43**

Présents : **39**

Quorum : **22**

N° 26_170626

OBJET : CULTURE
PATRIMOINE VILLE
NUMERIQUE

Approbation d'une convention de partenariat entre la Compagnie V.B.D & Co et la Ville d'Aubagne relative à la participation du Conservatoire Vladimir Cosma d'Aubagne au Mandolin'Marseille Festival 2026.

SEANCE DU 17 JUIN 2026

L'an Deux Mille Vingt Six, Le Dix Sept Juin à 18 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à l'Espace des Libertés, Salle Stéphane Hessel, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI, Maire.

PRESENTS :

Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI, Madame Clémentine FARDOUX, Monsieur Giovanni SCHIPANI, Madame Hélène DI VITA DANCHESI, Monsieur Denis GRANDJEAN, Madame Betty CORALLO, Monsieur Arthur SALONE, Madame Gaëlle RODEVILLE, Monsieur Pierre ARNOUX, Madame Fadila TEYSSIER, Madame Sandrine SALEMME, Monsieur Fabio CHIKHOUNE, Monsieur Michaël TEDESCO, Madame Soumicha DRAOUI, Monsieur Jean-François BUDON, Madame Julianne BOUVOT, Monsieur Mohamed LAZLI, Monsieur Marc PAGANO, Monsieur Jean-Pierre NIVET, Madame Evelyne KHEMSI, Madame Laurence BAUSSANT, Madame Virginie RAES, Madame Mélanie PITTAU, Madame Evelyne POURCEL, Monsieur Alexandre LATZ, Madame Julie PAPPALARDO, Monsieur Raphaël DA HORTA, Monsieur Théo ARMAND-HILAIRE, Monsieur Joseph PITTERA, Madame Joëlle MELIN, Madame Régine-Brigitte NIETO, Madame Fabienne COULOMB-AVERTY, Monsieur Jean-Dominique ROUBAUD, Monsieur Mathieu NOVELLI, Monsieur Alain ROUSSET, Monsieur Gérard GAZAY, Madame Danielle MENET, Monsieur Pascal AGOSTINI, Monsieur René VANULS formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSES :

Monsieur François OTCHAKOVSKY-LAURENS (donne pouvoir à Madame Gaëlle RODEVILLE), Madame Sophie AMARANTINIS (donne pouvoir à Monsieur Gérard GAZAY), Madame Julie GABRIEL (donne pouvoir à Monsieur Pascal AGOSTINI), Monsieur Jean-Marie DOUVILLE (donne pouvoir à Monsieur Michaël TEDESCO)

Madame Julianne BOUVOT a été élu(e) Secrétaire.

Délibération n°26_170626 du Conseil Municipal du mercredi 17 juin 2026 (suite)

Madame Gaëlle RODEVILLE rapporte :

La Ville d'Aubagne a approuvé, par délibération n°44_300625 du Conseil municipal du 30 juin 2025, la dénomination « Conservatoire Vladimir Cosma » pour le conservatoire municipal situé au 4 cours Beaumont à Aubagne. Cette dénomination s'inscrit dans la volonté municipale de renforcer le rayonnement culturel du conservatoire et de mettre en valeur le lien entre l'œuvre de Vladimir Cosma et l'univers de Marcel Pagnol, auquel la Commune est particulièrement attachée.

Dans le cadre de cette délibération, la Ville souhaite accompagner la participation du Conservatoire Vladimir Cosma d'Aubagne au festival « Mandolin'Marseille 2026 », porté par la Compagnie V.B.D & Co, dont la 6^{ème} édition aura pour invité d'honneur Vladimir Cosma.

Cette délibération propose l'approbation d'une convention de partenariat, ci-annexée, entre la Compagnie V.B.D & Co et la Ville d'Aubagne relative à la participation du Conservatoire Vladimir Cosma au festival « Mandolin'Marseille 2026 ».

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

CONSIDÉRANT que ce partenariat s'inscrit dans la politique culturelle de la Ville d'Aubagne, en faveur du rayonnement de son conservatoire, de l'éducation artistique et culturelle et de la valorisation du patrimoine musical contemporain.

VU l'examen en Commission municipale,

Après en avoir délibéré, DÉCIDE :

ARTICLE 1^{er} : d'APPROUVER les termes de la convention de partenariat jointe en annexe ;

ARTICLE 2 : d'AUTORISER Monsieur le Maire à la signer ainsi que tout document afférent ;

ARTICLE 3 : de PREVOIR les crédits nécessaires sur l'exercice 2026 du budget principal.

ADOpte A L'UNANIMITE

POUR EXTRAIT CONFORME